



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 13

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} WOWCHUK, *ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation*, fait une déclaration au sujet de l'aide agricole fédérale-provinciale, connue sous le nom de « Programme d'ajustement Canada-Manitoba ».

M. PENNER (Emerson) et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. CALDWELL, *ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse*, fait une déclaration au sujet des inondations dans le sud du Manitoba.

M. ENNS fait des observations sur la déclaration.

M. ASHTON, *ministre des Transports et des Services gouvernementaux*, fait une déclaration au sujet des inondations dans le sud du Manitoba et présente notamment un rapport d'information sur l'état des routes pour le 17 avril 2001, 10 heures.

M. CUMMINGS fait des observations sur la déclaration.

M^{me} la *ministre* MIHYCHUK dépose le rapport annuel de la Société du commerce et de l'investissement du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000.

(Document parlementaire n° 98)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. DERKACH, RONDEAU et GILLESHAMMER, M^{me} ALLAN ainsi que M. PENNER (Steinbach) font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité de procéder au débat sur la proposition sur l'agriculture imprimée dans le *Feuilleton des avis* du mardi 17 avril 2001.

Mardi 17 avril 2001

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour aujourd'hui, de fixer la durée maximale des interventions sur la proposition sur l'agriculture à 10 minutes.

L'Assemblée convient à l'unanimité de procéder à la mise aux voix de la proposition sur l'agriculture aujourd'hui à 17 h 45.

L'Assemblée convient à l'unanimité de modifier la composition du Comité permanent de l'agriculture, de telle sorte que, pendant l'étude de la proposition sur l'agriculture, le nombre de membres passe exceptionnellement de 11 à 14 et que parmi les trois membres ajoutés au Comité, l'un d'entre eux vienne du caucus du gouvernement, un autre vienne du caucus de l'opposition officielle et que le député de River Heights soit nommé au Comité à titre de troisième membre additionnel. Une fois l'étude de cette proposition terminée, le Comité sera composé à nouveau de 11 membres, les noms des trois membres additionnels étant rayés de la liste des membres du Comité.

Sur la motion de M. DYCK, l'Assemblée modifie comme suit la composition du Comité permanent de l'agriculture :

M. DERKACH remplace M. DYCK.
M. PITURA remplace M. PENNER (Steinbach).
M. CUMMINGS occupe un poste vacant.
M. GERRARD occupe un poste vacant.

L'Assemblée permet à M^{me} la *ministre* WOWCHUK de présenter la proposition suivante :

Attendu :

que l'escalade des subventions accordées à l'agriculture par les Trésors publics des États-Unis et de l'Union européenne continuent de faire baisser le prix des céréales et des oléagineux sur les marchés internationaux;

que les producteurs de céréales et d'oléagineux du Manitoba voient leurs marges s'amincir de plus en plus en raison des faibles prix et des augmentations rapides du coût de leurs intrants, surtout la hausse du prix du carburant et des engrais;

que le gouvernement du Manitoba et les producteurs ont demandé au gouvernement fédéral une aide immédiate à la production de céréales et d'oléagineux pour l'année d'exploitation 2001;

que le gouvernement fédéral a accordé cinq cents millions de dollars aux producteurs à la condition que le gouvernement provincial fournisse une aide équivalente à quarante pour cent de ce montant, montant que les agriculteurs et les organismes agricoles canadiens estiment insuffisant;

que les ministres de l'Agriculture du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec ont demandé une aide fédérale additionnelle de cinq cents millions de dollars pour faire face à la crise qui sévit en ce moment;

que le gouvernement provincial, malgré ses ressources financières restreintes, a annoncé qu'il fournirait trente huit millions de dollars pour le programme d'aide;

que le premier ministre du Manitoba a écrit au premier ministre du Canada, exigeant de lui qu'il s'engage dans ce dossier important,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à reconnaître que les autres pays accordent des subventions à leur secteur agricole et à fournir immédiatement aux producteurs de céréales et d'oléagineux une aide supplémentaire d'au moins cinq cents millions de dollars;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement fédéral à s'imposer d'avantage sur la scène internationale en travaillant à l'élimination des subventions qu'accordent les pays étrangers à leur secteur agricole;

que la présente proposition soit renvoyée au Comité permanent de l'agriculture et que ce dernier soit autorisé à y apporter les changements qu'il juge appropriés;

que le Comité permanent de l'agriculture tienne les audiences publiques qu'il estime nécessaires;

que le Comité permanent de l'agriculture fasse rapport de la question à l'Assemblée dans les plus brefs délais.
(Recommandée par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK, M. DERKACH et M. le *premier ministre* DOER interviennent. M. PENNER (Emerson) intervient, puis propose que la proposition soit amendée par adjonction, après la deuxième proposition, de ce qui suit :

que le Comité permanent de l'agriculture fasse des études et des recommandations et qu'il détermine notamment si une dépense additionnelle de cinq cents millions de dollars du gouvernement fédéral permettrait de répondre aux besoins des producteurs de céréales et d'oléagineux;

que le Comité permanent de l'agriculture fasse des études et des recommandations afin que les programmes en matière d'agriculture soient élaborés suivant une optique constructive, durable et à long terme qui permettra aux producteurs du Manitoba d'être concurrentiels par rapport à leurs homologues du reste du Canada;

que le Comité permanent de l'agriculture fasse des études et des recommandations afin de contribuer à l'édification et à la vitalité des collectivités rurales du Manitoba, et afin notamment de générer la croissance de l'agriculture à valeur ajoutée et à forte valeur ajoutée, des industries agro-alimentaires ainsi que du secteur de l'industrie et de la fabrication.

Le président adjoint déclare l'amendement recevable.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M. PENNER (Emerson) et M. le *ministre* CALDWELL interviennent. M. GERRARD intervient, puis propose le sous-amendement suivant :

que la quatrième proposition soit amendée par adjonction, après « reste du Canada », de « et des États-Unis ».

Le sous-amendement, mis aux voix, est adopté.

Le débat sur l'amendement amendé se poursuit.

M^{me} la *ministre* FRIESEN, M. PRAZNIK, M^{me} la *ministre* WOWCHUK, MM. TWEED, STRUTHERS et CUMMINGS, M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest), M. MAGUIRE, M. le *ministre* ASHTON ainsi que MM. ENNS, SCHELLENBERG, PITURA, FAURSCHOU, HELWER et DYCK interviennent. L'amendement, lequel a été amendé, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

La proposition principale, laquelle a été amendée, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK présente le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques de la manière et pour les fins indiquées dans la proposition voulant que le Comité permanent de l'agriculture tienne des audiences publiques sur l'aide fédérale à l'agriculture.

(Document parlementaire n° 99)

Sur la motion de M. DEWAR, l'Assemblée modifie comme suit la composition du Comité permanent de l'agriculture :

M^{me} la *ministre* FRIESEN occupe le poste vacant.

Mardi 17 avril 2001

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

La séance est levée à 17 h 51, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke